

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0006513

Optique *167526* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *3567* Société : *RAM*

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *RHOUFACHA NAOUDLINE*

Date de naissance : *01/01/1952*

Adresse : *CHERAM 3 MM 77 APP 3 Rue 2 ATTADAMOUN*

EL OULFA

Tél. : Total des frais engagés : *2681,70* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *01/07/2023* Nom et prénom du malade : *Dr. Rhoufacha NAOUDLINE*

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *DR*

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : *06/07/2023*

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/09/13		2	11.400000000000001	Dr. TAHAR Spécialiste Diabétoologie 1er Etage rue 3 Chateauneuf.

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACHES SARANAL S.A.R.L.A-U 140 Lot Smiralda Lissasta Casablanca Tél/Fax : 05 22 65 20 07	04/10/2023	2 172 Dhs Lot Smiralda Lissasta Tél/Fax : 05 22 65 20 07 Ref: 092065051

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
 Dr BOULANGER Néguen Immeuble 452 121 Avenue de la Guiana	04/07/23			x 4		40,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT

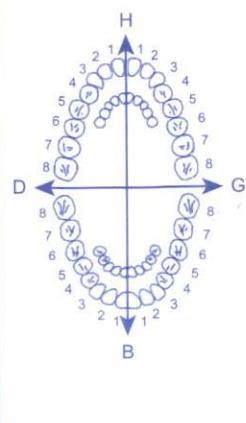
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adionction)

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Fatima Ezzahra
TALEB EL HOUDA



د. فاطمة الزهراء
طالب الهودى

EXPERTISE EN ENDOCRINOLOGIE, DIABÉTOLOGIE,
MALADIES MÉTABOLIQUES ET NUTRITION

اختصاصية في أمراض الغدد، داء السكري،
أمراض الأيض و التغذية

Diplômée de la Faculté de Médecine, Casablanca.

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء.

Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca.

طبيبة مختلطة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشيد بالدار البيضاء.

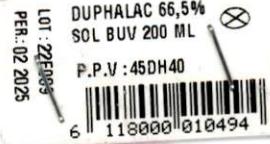
Diplôme Universitaire d'Endocrinologie et Métabolismes de la transition, Paris.

دبلوم جامعي في أمراض الغدد والأيض أثناء الانتقال إلى مرحلة البلوغ، باريس.

Casablanca Le : 04/07/23

ORDONNANCE MÉDICAL

Mr Blafachia Noureddine



45,40
1) HARMACIE SARANAZ
S.A.R.L.A-U
140 Lot Smiralda Lissatfa
Casablanca
Tél/Fax: 05 22 65 20 07
Harmacie SARANAZ
S.A.R.L.A-U
140 Lot Smiralda Lissatfa
Casablanca
Tél/Fax: 05 22 65 20 07
1càs + 31j
PFT Satij
PFT Fy
PFT Satij
PFT Fy
PFT Satij
PFT Fy

Dr. TALEB EL HOUDA F.Z.
Spécialiste en Endocrinologie
Diabetologie et Maladies Métaboliques
N°48, 1er Etage, Rue 2, Rond Point
Chahdia, Oulfa, Casablanca
05 22 10 41 59
taleb.elhouda@gmail.com
N°48, 1er Etage, Rue 2, Rond Point
Chahdia, Oulfa, Casablanca
Quita - Casablanca - Tél: 05 22 65 20 07

N°48, 1er étage, Rue 2, Rond Point
Chahdia, Oulfa, Casablanca

